

DEMANDE D'AFFILIATION/REAFFILIATION

Homologué le :		l											
		<u></u>											
sous le N°	Dépt Group. Sp	_ ortif				Date of		éeà					
TITRE EXACT DU (GROUPEME	NT SPORT	IF (en tou	ites lettres et ei	ı maju	scules)							
Siège Social :													
Le Groupement Sportif	f avait-il déjà é	té affilié à l	a FFvolley	(date de l'exer	cice) et	motif de	l'inte	rupti	on:				
Affiliation Loisirs	(Licences VP	T/Compet	lib/Evène	mentielle)									
+ Affiliation Com	pétition (1	icences Vol	lley-Ball/H	Beach Volley/P	ara Vo	lley/Snov	w Voll	ey)					
<u>Niveau de Pratique</u>	pour le Voi	<u>lley-Ball</u> :	DEPAR	RTEMENTAL		REGION	AL [NAT	IONA	L/LNV		
Ecole de Volley (devra	ı être validée p			ortives dans le (GSA et	Terrain	s						
Ecole Baby Volley (de	vra être validé	e par le Con	nité Dépar	temental)									
Pratique du Beach Vol	ley \square	Poss	ède un liet	u de pratique		Sable		Herb	е 🗆	Autı	re 🗆		
Pratique du Snow Voll	ey 🗆	Poss	ède un liet	u de pratique :									
Pratique du Para Volle	y Sourd 🗆	Prati	que du Pa	ra Volley Assis				Prati	que du	Volley	/ Santé		
Pratique Compet'Lib								Droti	17.	llev no	our Tou	s 🗆	
S'il s'agit d'une PREMIE la Préfecture ou au Tribur Toutefois, le Groupemer Avis motivé de la Ligu	ERE AFFILIATI nal d'Instance. L nt Sportif est di	Le Groupeme spensé de fou	nt Sportif	qui a cessé ses a	activités	qu'une sa	aison, o	t Spoi	tif et le	récépis	sé de la	déclar	
S'il s'agit d'une PREMIE la Préfecture ou au Tribur Toutefois, le Groupemer	ERE AFFILIATI nal d'Instance. I nt Sportif est di e :	Le Groupeme spensé de fou	nt Sportif (urnir à nouv	qui a cessé ses a eau les pièces att	activités	qu'une sa	aison, o	t Spoi	tif et le	récépis demar	sé de la	déclar	
S'il s'agit d'une PREMIE la Préfecture ou au Tribur Toutefois, le Groupemer Avis motivé de la Ligu	ERE AFFILIATI nal d'Instance. I nt Sportif est di e : tée au Procès-	Le Groupeme spensé de fou	nt Sportif (urnir à nouv	qui a cessé ses a eau les pièces att	activités	qu'une sa	aison, o	t Spoi	tif et le nire une e. Cache de	récépis demar	sé de la	déclar	
S'il s'agit d'une PREMIE la Préfecture ou au Tribur Toutefois, le Groupemer Avis motivé de la Ligu Date de la décision por	ERE AFFILIATI nal d'Instance. I nt Sportif est di e : tée au Procès- de la Ligue	e Groupeme spensé de fou Verbal du C	nt Sportif o	qui a cessé ses : eau les pièces att cecteur :	activités estant do	qu'une sa e son exist	aison, o	t Spoi loit fa ridiqu	tif et le dire une e. Cache de la Lig	récépis demar et ue	sé de la	déclar filiatio	n.
S'il s'agit d'une PREMIE la Préfecture ou au Tribur Toutefois, le Groupemer Avis motivé de la Ligu Date de la décision por Signature du Président	ERE AFFILIATI nal d'Instance. I nt Sportif est di e: tée au Procès- de la Ligue	ve Groupeme spensé de fou Verbal du C	nt Sportif of arnir à nouve	qui a cessé ses : eau les pièces att cecteur :	activités estant de	qu'une sa e son exist	aison, o ence ju	t Spordoit fa	ctif et le dire une e. Cache de la Liguionale et	récépis demar et ue	ssé de la nde d'af	déclar filiatio	n.
S'il s'agit d'une PREMIE la Préfecture ou au Tribur Toutefois, le Groupemer Avis motivé de la Ligu Date de la décision por Signature du Président Adresse du Correspondan	ERE AFFILIATI nal d'Instance. I nt Sportif est di e: ttée au Procès- de la Ligue at du GSA où do	Verbal du C	nt Sportif of arnir à nouve	qui a cessé ses : eau les pièces att ecteur : correspondances	de la FF	volley, de	aison, o ence ju la Ligu	t Spoi doit fa ridiqu	Cache de la Liguionale et	récépis demar et ue	ssé de la de d'afi	déclar. filiatio	n.
S'il s'agit d'une PREMIE la Préfecture ou au Tribur Toutefois, le Groupemer Avis motivé de la Ligu Date de la décision por Signature du Président Adresse du Correspondan Nom - Prénoms ou Titr	ERE AFFILIATI nal d'Instance. I nt Sportif est di e: tée au Procès- de la Ligue at du GSA où do	Verbal du C	nt Sportif of armir à nouve	qui a cessé ses : eau les pièces att ecteur : correspondances	de la FF	volley, de	la Ligu	t Spordoit fa	tif et le ire une e. Cache de la Ligr	récépis demar et ue	ssé de la nde d'af	déclar filiatio	n. menta
S'il s'agit d'une PREMIE la Préfecture ou au Tribur Toutefois, le Groupemer Avis motivé de la Ligu Date de la décision por Signature du Président Adresse du Correspondan Nom - Prénoms ou Titr Adresse (voie et n°)	ERE AFFILIATI nal d'Instance. I nt Sportif est di e: tée au Procès- de la Ligue nt du GSA où do re	verbal du C	r toutes les	qui a cessé ses : eau les pièces att ecteur : correspondances	de la FF	volley, de	la Ligu	t Spordoit fa	ctif et le dire une e. Cache de la Liguionale et	récépis demar et ue	esé de la de d'af	déclar	nenta
S'il s'agit d'une PREMIE la Préfecture ou au Tribur Toutefois, le Groupemer Avis motivé de la Ligu Date de la décision por Signature du Président Adresse du Correspondan Nom - Prénoms ou Titr Adresse (voie et n°) (Bât., Résidence, etc.)	ERE AFFILIATI nal d'Instance. I nt Sportif est di e: tée au Procès- de la Ligue nt du GSA où do re	verbal du C	r toutes les	qui a cessé ses : eau les pièces att ecteur : correspondances	de la FF	volley, de	la Ligu	tt Spoidoit fa	ctif et le dire une e. Cache de la Liguionale et	récépis demar	ssé de la de d'af	déclar	nenta
S'il s'agit d'une PREMIE la Préfecture ou au Tribur Toutefois, le Groupemer Avis motivé de la Ligu Date de la décision por Signature du Président Adresse du Correspondan Nom - Prénoms ou Titr Adresse (voie et n°) (Bât., Résidence, etc.)	ERE AFFILIATI nal d'Instance. I nt Sportif est di e: ttée au Procès- de la Ligue tt du GSA où do re Code Pos	verbal du C	r toutes les	qui a cessé ses : eau les pièces atte ecteur : correspondances	de la FF	volley, de	la Ligu	tt Spoidoit fa	ctif et le dire une e. Cache de la Liguionale et	récépis demar	ssé de la de d'af	déclar	nenta

SALLES OU TERRAINS (n° d'homologation FFVI	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Dépt. Group. Sportif N° Salle
COULEURS DU GROU	PEMENT SPORTIF :	
Le Groupement Sportif		
	Sfactura ou au Tribunal d'Instance de :	
		·
le	N°Date d'inse	tion au Journal Officiel :
		CROUDEN ENTEROPETE (1)
	BUREAU DU COMITE DIRECTEUR DU (Nom, Prénoms, Profession de la companya de la comp	
Président :		
Vice-Présidents :		
Secrétaire Général :		
Trésorier Général :		
Tresorter General.	Si le Groupement Sportif est	
	BUREAU DE LA SECTION VÔLLEY-E	
Président :		
Vice-Présidents :	-	
Secrétaire Général :		
Trésorier Général :		
d'une section d'un Grou	upement Sportif pluridisciplinaire, doivent <u>ob</u>	que le Volley-Ball/Beach Volley et les membres du Bureau ligatoirement être licenciés « Encadrement » à l'exception 5 du Règlement Général des Licences et des GSA).
	plique le respect des règles déontologiques du sp eine et entière à l'ensemble des Statuts et Règles	ort définies par le Comité National Olympique et Sportif ments de la FFvolley.
	ATTESTATION	
Le soussigné s'engage su	ır l'honneur à :	
• faire licenci	ier auprès de la FFvolley les membres adhérents	du Groupement Sportif (Statuts Fédéraux)
	ter les règles et procédures régissant la création Général des Licences et des GSA consultable su	et le renouvellement des licences définies dans le r le site internet de la FFvolley.
	Fait à :	le :
САСНЕТ		
DE		Pour le Groupement Sportif
LA LIGUE		Nom et Qualité :
	Cachet du Groupement Sportif	SIGNATURE